

(SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI)

VOEUX 2015

*Monsieur le.....
Mes chers collègues Maires,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal et du C.C.A.S.,
Sangenestois, sangenestois,*

Merci de votre présence, toujours impressionnante, pour entamer ensemble cette année 2015.

L'année a débuté avec les tragiques événements qui ont endeuillés notre pays la semaine passée. Personne ne peut rester indifférent à ce qui s'est passé. St Genix a tenu à marquer son émotion et sa solidarité par sa participation au mouvement citoyen qui s'est développé sous diverses formes pour la liberté de la presse, la liberté d'expression et la liberté de conscience, fondements de notre démocratie.

...

Au-delà de l'émotion, nous avons le devoir de faire vivre notre démocratie locale envers et contre tout, et cette séance de bilan du mandat que vous nous avez confié y participe.

Je suis donc heureux de vous recevoir, avec la nouvelle équipe municipale, pour vous présenter nos vœux de santé, de prospérité, d'amitié, mais aussi de solidarité, en tendant la main à toutes les personnes en difficulté qui sollicitent une aide adaptée, pour reprendre leur chemin.

Il est sage de se réjouir et d'envisager cette nouvelle année, comme une bonne et heureuse année; c'est bien ce que je vous souhaite, à toutes et tous, au nom du conseil municipal, du C.C.A.S. et en mon nom personnel.

Croyez bien que nous mettrons tout en œuvre, avec l'ensemble des services, pour que se concrétise l'espoir de voir s'éloigner la souffrance, l'abandon, l'anxiété de la précarité, et pour certains la réinsertion dans la vie professionnelle et plus généralement le désir d'une vie meilleure.

J'ai une pensée toute particulière pour les malades et pour ceux qui ont perdu un parent ou un ami. Je vous souhaite de garder toujours espoir et de croire en l'amitié, car *«l'amitié, c'est une écoute quand le cœur est en déroute, l'amitié, c'est de l'or que l'on garde comme un trésor»*.

Sangenestois, sangenestois, toute l'équipe municipale que vous avez élue en mars est au travail, avec passion et un plaisir sincère. Elle s'attache à développer les projets pour lesquels elle a été élue et à gérer la collectivité au quotidien, au service de ses habitants, en toute transparence, puisque le nouveau mode de scrutin (la proportionnelle) a pour effet de dégager une majorité claire et une opposition, chacune avec ses droits et ses devoirs.

Cette soirée me permet de retracer à la fois l'activité de la Commune, de vous faire part de nos projets à plus ou moins longue échéance, mais aussi de commenter quelques sujets d'actualité.

Je commencerai par remercier l'ensemble des conseillères et des conseillers qui animent et travaillent dans chacune des commissions, et bien sûr mes adjoints, Catherine LOMBARD, Nadège DROCHON, Jean Claude PARAVY, Daniel POLAUD et Jean-Marie KREBS, pour avoir d'ores et déjà pris la mesure de la tâche à accomplir au quotidien, ainsi que la gestion de dossiers de plus en plus complexes, au fil des temps.

Je voudrais me féliciter à nouveau devant vous, et malgré certains sujets de débats, de la parfaite cohésion et de la bonne ambiance qui règne au sein de notre assemblée municipale. Le premier numéro du bulletin municipal, que vous venez de recevoir, rend bien compte de l'activité de cette équipe cette année.

Ce nouveau mandat se place, du fait même de l'actualité, dans un environnement institutionnel dominé par la réforme des collectivités territoriales.

Au-delà des querelles partisans soulevées par tel ou tel projet, nous nous devons de faire progresser notre organisation locale issue de superpositions qui deviennent difficilement compréhensibles. Il existe un consensus national pour réduire le « *mille feuilles* » administratif, mais aussi pour organiser des services à la population moins coûteux pour les deniers publics.

2014 fut la première année complète, après l'élargissement des compétences de la Communauté de Communes *Val Guiers*, avec la petite enfance, le périscolaire et la jeunesse. L'organisation de la dernière rentrée, avec l'adoption des nouveaux rythmes scolaires, démontre bien la complexité du passage à l'échelle communautaire.

Nous devons donc trouver des méthodes de travail adaptées à cette nouvelle échelle, sans distendre le fil avec les usagers, parents d'élèves, enseignants, sans oublier, bien sûr, le personnel dédié.

Au-delà de la situation actuelle, le débat s'est engagé sur la poursuite de cet élargissement. J'anime, au sein de la Communauté de Communes, la commission chargée de définir les contours de compétences nouvelles.

L'exercice est difficile dans un contexte très fluctuant, avec la définition des compétences accordées aux nouvelles régions, la place réservée aux départements et, dans notre secteur, le rapprochement inéluctable de plusieurs intercommunalités, peut être situées dans des départements différents; le tout dans un contexte de plus en plus contraint en termes de finances publiques. Ce travail en est, d'ailleurs, d'autant plus passionnant.

Nous avançons déjà sur la méthode à mettre en œuvre pour améliorer l'accueil et le parcours de soins des personnes âgées, encore autonomes ou en fonction de leur degré de dépendance. Je précise, toutefois, qu'il n'est pas question ici de réduire notre avance, en la matière, au niveau du C.C.A.S.

Concernant la nouvelle réforme territoriale, l'évolution est encore, je le répète, fluctuante. Les textes sont encore en cours d'élaboration ou font l'objet de débats.

Le sentiment général s'accorde pour une dualité forte entre régions et intercommunalités, toutes les deux renforcées. La question centrale aujourd'hui réside dans le devenir de nos communes qui doivent rester l'échelon de proximité incontournable, en particulier dans nos zones encore rurales.

Fragiliser les communes, c'est plus qu'une erreur, c'est une faute, car apparaîtra inéluctablement le recul des services publics, de la cohésion issue du *vivre ensemble* et de l'amortisseur social à la française.

L'intercommunalité, oui, comme un outil au service des communes, non, comme l'instrument de leur extinction.

Le milieu rural est encore est encore découpé en de multiples territoires dont la taille ne permet pas le développement et la modernisation de services attendus par la population.

La commune doit rester le relais incontournable entre les habitants et leurs représentants et la formule de la *commune nouvelle*, regroupant des communes sur la base du volontariat, peut être un outil pertinent au profit du tissu local .

Mes chers collègues, redessignons tous ensemble la carte des communes. Les collectivités faiblement peuplées pourront fédérer leurs moyens, le bourg centre sera renforcé dans une volonté de respect réciproque en terme de répartition des compétences et de fiscalité. Il nous appartient aujourd'hui de définir l'organisation la plus efficace et la plus adaptée aux logiques de chaque bassin de vie.

Soit nous portons courageusement cette réforme qui permettra à la commune de jouer pleinement son rôle, soit de nombreuses communes deviendront à terme des coquilles vides.

Voulons-nous des communes sans moyens financiers, sans vitalité démocratique, sans perspective de développement ?

Ces communes de quelques dizaines, voire quelques centaines d'habitants, sans ressources exceptionnelles, disparaîtront purement et simplement.

Avec des communes moins nombreuses, mais plus fortes, nous pèseront encore dans le fonctionnement des futures intercommunalités.

Plusieurs expériences de *commune nouvelle* ont fait l'objet d'une étude que j'ai partagée avec le Président de la C.C. *Val Guiers* et le Maire de Champagneux et nous avons constaté qu'il était bien possible de se regrouper pour plus d'efficacité, plus de moyens, en faisant des économies d'échelle, sans renier aucunement la personnalité de chacune des communes, personnalité à laquelle leurs habitants restent attachés.

Une proposition de loi, déjà adoptée à l'Assemblée nationale devrait faciliter ce type de démarche qu'il nous faut savoir conduire sans frustration pour quiconque.

Alors que se profile une réforme territoriale de grande ampleur, l'avenir des intercommunalités passe aussi par un regroupement, au sein d'une nouvelle architecture territoriale. Ce regroupement est imposé par la réduction des ressources, dans un contexte de plus en plus contraint de maîtrise des dépenses publiques, qui, après l'Etat, concerne maintenant les collectivités territoriales.

Il convient donc de nous regrouper, pour être plus efficace et répondre aux aspirations de la population. D'ailleurs, les *communes nouvelles* poursuivent exactement le même objectif.

Une réflexion commune est menée entre 5 intercommunalités : la Chautagne, la C.C. de Yenne, la C.C. du Lac d'Aiguebelette, Val Guiers et les Vallons du Guiers.

Un audit sur la base d'un cahier des charges, en cours d'élaboration, sera effectué et un bureau d'études, sélectionné. Le financement de cette étude sera assuré par les intercommunalités.

Cette réflexion portera sur l'offre de services sur l'ensemble du territoire, les finances, la gouvernance et la méthode de travail à envisager.

Une intercommunalité de plus grande taille sera un outil indispensable aux communes pour mutualiser leurs moyens et mettre en œuvre des projets plus stratégiques pour le territoire : l'action sociale, l'animation culturelle, l'urbanisme, la voirie... Une fois encore, une réforme territoriale réussie est une réforme qui vient du terrain et des assemblées municipales. Il faut faire confiance à l'intelligence des territoires: cela s'appelle la responsabilité.

Au-delà de cette réforme territoriale, le conseil municipal n'a pas cessé de réfléchir, de travailler et a prolongé ses efforts dans de nombreux domaines.

Un nouveau programme triennal de réfection de la voirie communale a été attribué à l'entreprise EIFFAGE pour la somme de 337.474 € H.T. dont environ la moitié effectuée cette fin d'année, sur les fonds propres de la commune : en particulier sur le chemin de *la tour*, de *Combaz Gilly*, du *ruisseau*, la route de *côte envers*, la route du *Contin*, 22 tonnes de point à temps...

La voirie vers l'E.H.P.A.D. a été sécurisée, avec rétrécissement de la chaussée, une pose de bacs à fleurs et la création de massifs; enfin, des places des parkings ont été créées le long de la voie. Un solde de subvention du conseil général d'environ 10.000 € a pu être versé sur cette opération.

Les travaux de sécurisation de la route de *Tramonet* débutent actuellement et le groupement BAVUZ GAVEND a obtenu le marché pour un montant de 124.892 €. Une subvention forfaitaire du F.D.E.C. de 40.000 € a été allouée, pour diminuer le coût réel de l'opération sur un axe stratégique.

L'aménagement de 2 salles de classe à l'école élémentaire par réhabilitation de l'ancien centre social, va prochainement débiter, pour un montant de travaux de 282.225 €.

100.000 € de subvention ont été obtenus auprès de l'Etat et le même montant, auprès du Conseil général.

Les luminaires à lampe vapeur de mercure seront progressivement remplacés par des luminaires à led, afin d'obtenir une économie d'énergie d'environ 50 %.

Deux nouveaux parkings ont fait l'objet d'une demande de subvention, au titre des amendes de police, un vers l'école élémentaire, à la place de la maison *Fatiguet*, pour 25 places et un autre à proximité de l'E.H.P.A.D., pour une vingtaine de places supplémentaires.

Enfin, l'O.P.A.C. de la Savoie vient de céder gracieusement 200m², sous l'immeuble *des pins* pour la création de 10 autres places, également à proximité des établissements sociaux.

En 2015, un nouveau programme de voirie sera élaboré. Une étude thermique sera réalisée pour améliorer le chauffage de la salle polyvalente.

Un maître d'œuvre devra être sélectionné pour reprendre le dossier de la sécurisation et de la réhabilitation de l'ancienne route nationale 516, sur la route de Yenne, la place Jean Moulin et la rue des écoles.

L'examen du projet de création d'un nouveau gymnase et de vestiaires débutera dès cette année.

Au centre bourg, des toilettes publiques seront créées, route de la Glière. Une étude pour aménager la terrasse, place du pont sera réalisée. La maison LANDRIN, en cours d'acquisition, sera prochainement démolie et une partie du tènement sera cédé à Monsieur DAMEZ pour agrandir son laboratoire. La nouvelle ouverture permettra l'accès à un nouveau parking paysager d'environ 25 nouvelles places.

2015 devrait voir l'aboutissement d'une démarche menée avec la Commune d'AOSTE pour le remplacement du terrain de football actuel par un terrain en gazon synthétique. Des demandes de subvention ont été déposées auprès de l'Etat, des Conseils généraux d'Isère et de Savoie, de la Région Rhône Alpes, mais aussi auprès de fonds européens, enfin, à la fédération française de football et auprès des deux districts de Savoie et d'Isère.

Il ne faut pas oublier tous les travaux au quotidien, fleurissement, tonte, balayage, nettoyage, l'entretien des bâtiments... une classe de l'école maternelle a été repeinte, les bandes de marquages ont été retracées au gymnase.

Vous avez vu certainement passer la balayeuse d'AOSTE dans les rues, ceci grâce à une première expérience de mutualisation, qui va certainement en amener d'autres.

Merci à tous pour le travail effectué.

Le forum des associations, en partenariat avec la Commune d'AOSTE, le premier samedi de septembre fut une franche réussite. L'engagement des représentants des associations, essentiellement des bénévoles, a été récompensé par un public nombreux.

Un grand merci à tous, dirigeants et membres actifs.

Cette journée, qui marque la rentrée, après les vacances d'été est un moment d'échange entre les acteurs de la vie associative et crée du lien social, en particulier pour les nouveaux arrivants.

Plusieurs activités ont vu le jour récemment : du théâtre dirigé par Madame VARENNE, dans la salle communale, à côté du cinéma, du hip hop, grâce à l'association AS2, salle Jean Bouchard, sous la conduite de Madame LACROIX, et de la danse country avec l'association «*lasso and cow boy*» de BRENS.

L'OPAC de la Savoie soutient le projet de création d'un «*jardin partagé*», au pied des immeubles de la rue du stade. C'est une autre façon d'aborder le thème de la cohésion sociale sur la commune en créant du lien, du partage et de l'échange de *savoir faire*. Une première réunion a rassemblé 30 personnes et 5 familles qui se sont d'ores et déjà portées volontaires et deux personnes ressources se sont signalées pour soutenir ce projet solidaire et citoyen.

D'autres réunions seront organisées au printemps, avec le soutien de la Commune, du Territoire de Développement social et de la Région. Toutefois, rien ne pourra se développer sans un franc soutien de la population. Bravo à la commission compétente !

Même dans un climat morose, des implantations nouvelles ont vu le jour : CBF est spécialisée dans la climatisation, la production de froid et les cuisines professionnelles. Cette entreprise est dirigée par Monsieur LAMAZOU, qui a repris l'activité fondée par Monsieur BERTHOLLIER à PONT-de-BEAUVOISIN. Cet entrepreneur a choisi de s'implanter à SAINT GENIX sur GUIERS, à proximité de l'échangeur autoroutier, avec une quinzaine d'employés.

Spécialiste du coffrage et de l'étalement pour la construction, la société ALPHI a construit une plate-forme logistique de 36.000 m². Cette entreprise, fondée par Monsieur SOUVIGNET et basée sur VIVIERS du LAC, a elle aussi, choisi la *Zone du Jasmin*, à proximité de l'autoroute. 25 salariés travaillent sur ce site.

Je voudrais ainsi féliciter ces deux chefs d'entreprise qui ont choisi SAINT GENIX avec le soutien de la Communauté de Communes et le S.M.A.P.S., que je remercie également pour leur réactivité.

De nouveaux commerçants et artisans sont également arrivés sur la Commune. Un salon de toilettage pour animaux, rue des juifs, un nouveau salon de coiffure, rue du 8 mai 1945, des services à domicile, rue du centre, une clinique vétérinaire, place de la bouverie, une librairie, place Jean Moulin. Charlotte couture s'est déplacée dans la rue du centre qui conserve ainsi sa vocation commerçante.

Merci à toutes et tous de croire en Saint Genix !

Je voudrais donc remercier tous les industriels, artisans, commerçants et agriculteurs qui font vivre et animent la Commune tout au long de l'année. La bonne santé de la collectivité repose, pour une grande part, sur vos épaules et nous restons, en conséquence, très vigilants sur l'évolution du tissu d'activités qui maille l'ensemble de la Commune, au gré de la conjoncture et de l'évolution technologique.

Je voudrais maintenant vous informer de l'évolution de la zone de *Contin*. La Commune s'était adjoint les services d'un avocat spécialisé pour faire annuler la vente du terrain, considérant que les engagements de l'acquéreur n'avaient pas été respectés. Après plusieurs années de procédure, les juges ont donné droit aux demandes de la Commune et ont purement et simplement annulé la vente de l'emprise foncière.

Nous allons donc enfin pouvoir reconsidérer sereinement nos projets en la matière.

Depuis, la rentrée scolaire 2013, la compétence *enfance, adolescents et périscolaire* est exercée par la Communauté de Communes *Val Guiers*. Ce sont environ 220 enfants, entre les écoles maternelles et élémentaires, qui sont pris en charge, le matin, à midi, autour du repas, et le soir.

L'activité extra-scolaire, pendant les petites vacances et l'été a bien sûr, été conservée.

Pendant le temps d'activité périscolaire, les enfants sont accompagnés, dans chaque groupe, par des intervenants qualifiés, rémunérés ou bénévoles, sous la responsabilité d'une directrice de centre et chaque enfant bénéficie pendant l'année scolaire de plusieurs ateliers (sport, environnement, citoyenneté)

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires n'a pas toujours été simple, compte tenu des difficultés d'adaptation, un certain manque de transparence et un déficit d'information, au niveau du personnel en place.

Nous avons aussi rencontré quelques difficultés au restaurant scolaire, mais des réunions avec les personnels et les responsables de la C.C. *Val Guiers* ont permis d'améliorer les choses.

Toute modification prise dans la précipitation génère des résistances. A nous d'améliorer les choses, progressivement.

Le multi accueil et le Relais Assistantes Maternelles, porté par la Commune à l'origine, ont ouvert leurs portes sur le site de *la Forêt*, sous la compétence de l'intercommunalité.

Malgré la création de 10 places supplémentaires, il reste encore des familles sur liste d'attente. Quatre emplois ont été ainsi créés, ainsi que plusieurs autres en temps périscolaire.

Toutes ces embauches ont bénéficié aux communes extérieures. Derrière les mots *mutualisation* ou *transfert de compétences*, il convient de conserver les principes de partage, de solidarité et de dialogue, afin de pouvoir *mieux vivre ensemble*.

Grâce à une initiative du club «*ado*», la création d'un graff sur l'ancien transformateur de la centrale électrique est une réussite.

Je voudrais remercier, aujourd'hui, l'ensemble du personnel des structures transférées pour leur professionnalisme et le soutien qu'ils apportent aux enfants et à leurs familles.

Je souhaite maintenant saluer le travail important réalisé par le conseil municipal «*jeunes*» qui s'est fortement impliqué dans les commémorations du centenaire de la grande guerre, en fleurissant des panneaux symbolisant les *sangenestois* morts pour la France, en appelant leurs noms et en lisant des lettres de «*poilus*», lors de la cérémonie traditionnelle du 11 novembre.

Merci aussi pour cette sympathique vidéo de vœux !

Prochainement, une réunion sera organisée, en présence de leurs homologues d'AOSTE, pour l'organisation d'une journée citoyenne.

Je voudrais tous les remercier sincèrement pour leur travail, ainsi que la commission qui les aide, tout au long de l'année.

Je voudrais remercier chaleureusement l'ensemble du corps enseignant des écoles maternelles et élémentaires, publiques et privés et le corps professoral du collège.

Ce sont plus de mille élèves qui étudient à Saint Genix, de la maternelle à la troisième.

Merci, donc, à Madame la Directrice de l'école élémentaire, Messieurs les Directeurs d'école, à Madame la Principale du collège, ainsi qu'à tous leurs collaborateurs.

Remerciements aussi à toutes les associations sportives et culturelles, à leurs Présidents, leurs bénévoles. Vous créez du lien social, du *vivre ensemble*, vous intégrez les nouveaux arrivants et vous portez tous hauts les couleurs de SAINT GENIX et d'AOSTE.

La mise en réseau des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard impose une nouvelle organisation. Dans un mois, la bibliothèque associative de Saint-Genix deviendra municipale, tout en conservant une équipe de bénévoles pour le fonctionnement.

Je voudrais remercier tous ceux qui, depuis des décennies, ont contribué au développement de cette structure et accompagnés les lecteurs.

Un grand merci à Madame MOREL pour son dévouement de tous les instants.

Le cinéma joue un rôle important dans la vie de la cité.

Cette année, la salle a été classée «*art et essai* » Elle fidélise des spectateurs de tout le bassin de vie, grâce aussi, à ses nombreuses animations, ses festivals, avant premières, ciné débats, la projection du documentaire «*Mandrin* », mais aussi la place laissée aux voyages grâce au cycle de conférences de «*Connaissances du Monde* » qui parcourt déjà sa douzième saison. Et n'oubliez pas, à titre de contribution au mouvement citoyen actuel, la projection, dimanche et mardi, du film «*Caricaturistes, fantassins de la démocratie* ».

Merci au Centre Départemental de Promotion du Cinéma, son Directeur Michel CARE, son personnel, Laura, Mathieu, François, Benoit... qui animent cette salle, la fait progresser, et créent tout autour des événements, grâce à son écran mobile.

Cette salle travaille aussi en synergie avec l'Office de Tourisme et le repaire de Mandrin qui reçoivent 15.000 passages par an et contribuent à faire connaître Saint Genix, ses commerces, notre bassin de vie et tout l'Avant pays Savoyard.

Un grand merci également à Gwenola, Isabelle et Véronique, toujours accueillantes et disponibles et la Communauté de Communes *Val Guiers* pour son financement.

Je ne voudrais pas achever ces propos sans évoquer nos établissements sociaux gérés par le C.C.A.S. : E.H.P.A.D. et Foyer Logement.

Je voudrai remercier sincèrement et chaleureusement le dévouement de tout le personnel, auprès des résidents :

le médecin coordonnateur, les infirmières et auxiliaires de soins, le psychologue, l'animatrice, tout le service administratif, le personnel affecté à l'hôtellerie, à la lingerie, enfin celui rattaché à la cuisine centrale.

Merci pour votre professionnalisme, pour le soutien que vous apportez aux familles.

Un merci particulier à Brigitte et Dominique.

Depuis toujours, notre E.H.P.A.D. innove pour accueillir les personnes âgées du secteur en perte d'autonomie, avec une unité pour Alzheimer déambulante, un accueil de jour, un accompagnement à la fin de vie, mais aussi, avec l'achat d'un minibus, pour donner « plus de vie », un restaurant intergénérationnel.

Tous ces services permettent de conserver tout de même un établissement vivant et animé.

La cuisine centrale a voulu apporter à la fabrication de ses 120.000 repas annuels, un *goût local* dans les assiettes avec le développement des circuits courts, grâce à la Chambre d'Agriculture et les producteurs locaux. Cette expérience prouve aujourd'hui qu'il est possible, avec de la volonté, de la flexibilité et de l'adaptabilité, de s'approvisionner en partie avec des produits locaux.

Au-delà de la qualité de la nourriture quotidienne, il s'agit ici d'un signal fort donné en faveur du développement local. La cuisine centrale emploie une dizaine de salariés et contribue à l'activité agricole de notre secteur. Je souhaite que cet effort soit également envisagé par les autres collectivités de notre bassin de vie.

Le vieillissement et l'hébergement des personnes âgées dépendantes vont devenir dans la décennie un problème majeur, par manque d'organisation et de moyens financiers.

Il ne faut plus attendre de nouvelles créations de lits d'E.H.P.A.D. publics, car l'avant pays savoyard est déjà largement doté.

Déjà, certains établissements n'acceptent plus l'entrée de personnes devenues déjà trop dépendantes et ne prennent donc, plus en charge l'accompagnement vers la fin de vie. Pourtant, dans 10 ans, le nombre de personnes dépendantes aura doublé et il faudra bien trouver des solutions innovantes, soit en établissement, soit, quand cela restera possible, à domicile, sans bien sûr, dans le même temps, épuiser les aidants.

Nous sommes allés rencontrer l'Agence Régionale de soins, à Lyon, mais aussi le délégué départemental de la Savoie pour leur proposer un projet innovant de mutualisation de lits et de coordination avec les services hospitaliers.

Quand l'Etat finance 15 lits d'hôpital, la valeur de 2 ou 3 nous permettrait de financer de la formation, d'assurer du soin palliatif, de créer une cellule volante pour un même service à domicile, de mutualiser un médecin coordinateur, en sachant que 3 lits en moins ne pénalise en rien le fonctionnement des structures hospitalières.

Les tutelles ont émis un avis favorable à notre projet de mise en place d'un véritable *parcours de soins* de la personne âgée.

Avec le projet de commune nouvelle, nous présenterons à nos collègues un projet innovant pour le « *vivre ensemble* » sur le bassin de vie, mais aussi pour tout l'avant pays savoyard.

Je voudrais remercier l'ensemble de la commission qui travaille avec passion sur ce dossier, mais, il reste encore beaucoup d'efforts à effectuer pour convaincre l'ensemble des partenaires de l'urgence et de l'importance à imaginer des solutions innovantes en matière de vieillissement et de dépendance.

Je terminerai, enfin, par le fonctionnement au quotidien de la Mairie et des ateliers municipaux, la voirie, le fleurissement, les bâtiments, le secrétariat, la comptabilité, l'entretien et la gestion du personnel, toutes et tous qui œuvrent au quotidien au service de 2.400 sangenestaises et sangenestois, sous la responsabilité de Gilles Mauras, directeur général des services, que je remercie chaleureusement et très sincèrement, avec l'ensemble des employés communaux, au service de toutes et tous, sans distinction.

Sans une fonction publique « *forte que le plan matériel, intellectuel et moral, c'est le triomphe de l'égoïsme et du n'importe quoi* ».

Avant de conclure, je voudrais remercier l'ensemble des partenaires publics et privés que nous sollicitons tout au long de l'année, la Gendarmerie, le Trésor public, la Poste, le T.D.L. et le T.D.S., les services de l'équipement, ERDF, GrDF, l'Office notarial et les porteurs de projets, les membres des commissions extramunicipales, avec lesquels nous tissons des liens étroits pour un meilleur fonctionnement de la collectivité.

Un grand Merci à notre corps de sapeurs-pompiers pour leur dévouement, ainsi qu'aux Jeunes Sapeurs-Pompiers commandés, par le Lieutenant Jonathan GRAVIER, pour leur dévouement au service de la collectivité.

Merci, enfin, à « *Synfonia* », à son directeur, Romain TALON, ainsi qu'à son Président Jean Claude TRILLAT, et à l'ensemble des musiciens qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Malgré les restrictions budgétaires, la commune doit poursuivre son développement, mais avec sagesse et réflexion, en intégrant les nouveaux défis qui se présentent à nous.

Notre commune doit, en tout cas, rester vivante, active et attractive. Elle doit évidemment rester avant tout solidaire, dans le contexte dramatique que nous connaissons ce début d'année.

Jean Jaurès a écrit « *l'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir* »

C'est donc avec cet *espoir* que je vous souhaite une :

Bonne et heureuse Année 2015 !

Je vous remercie de votre écoute.